

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

MAIRIE
de
DONNENHEIM
67170



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2015

Membres présents: Mr REPP Guy – Mr RIVAUD Benjamin – Mr SCHISSELE Stéphane – Mme HAMM Leslie (arrive au point 3) – Mr RIFF Aurélien – Mr HERTZOG Frédéric – Mr KAPPS Christophe – Mme HASE-TARIANT Brigitte.

Membres absents excusés :

Mr GILLIG Thomas donne procuration à Mr SCHISSELE Stéphane

Mme RIBSTEIN Catherine donne procuration à Mme HASE-TARIANT Brigitte

Mr PIERRON Jérôme donne procuration à Mr RIVAUD Benjamin

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2014.
- 2) Autorisation de liquidation de dépenses d'investissement.
- 3) Déplacement doux des villages de Bilwisheim et de Donnenheim vers l'école RPI SUD – rétrocession de parcelle.
- 4) Travaux d'entretien de voirie.
- 5) Finances de la Commune.
- 6) Orientation budgétaire.
- 7) Divers.

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2014.

Monsieur le Maire soumet aux membres le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2014.

Aucune observation n'étant formulée, **le Conseil Municipal décide par 10 voix Pour dont 3 procurations, d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2014.**

2) Autorisation de liquidation de dépenses d'investissement.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'autorisation d'engager, de mandater et de liquider avant l'adoption du budget primitif 2015, la dépense d'investissement ci-dessous indiquée :

Chapitre 21 : Montant global **2 814,00 €**

Article 2183 Achat d'un photocopieur.

2 814,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire par 10 voix Pour dont 3 procurations, à engager, mandater et liquider la dépense d'investissement ci-dessus formulée. Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2015.

3) Déplacement doux des villages de Bilwisheim et de Donnenheim vers l'école RPI SUD – rétrocession de parcelle. (Arrivée de Mme HAMM Leslie).

Monsieur le Maire présente le futur projet de piste de déplacement doux reliant Donnenheim et Bilwisheim à la nouvelle école du RPI SUD, pour lequel il faudra valider la rétrocession de la parcelle n°142 section 16 AF DONNENHEIM / COMMUNE DE DONNENHEIM d'une superficie de 15 ares, 74 centiares et faire un échange de parcelle dans un autre secteur de la même superficie. La piste sera matérialisée par la signalisation adéquate et éclairée par des candélabres jusqu'à Bilwisheim. Deux accès seront prévus pour les agriculteurs qui empruntent régulièrement ce chemin pour accéder au mieux à leurs terres. La Commune de Donnenheim établira un acte administratif.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide par 11 voix Pour dont 3 procurations,

- D'accepter la rétrocession de la parcelle n°142 section 16, longeant la RD758, propriété de l'Association Foncière, d'une superficie de 15 ares, 74 centiares, à destination de la future piste de déplacement doux à la Commune de Donnenheim.
- D'autoriser le Maire à signer les actes s'y afférents.

4) Travaux d'entretien de voirie.

Monsieur SCHISSELE Stéphane présente le dossier technique reprenant l'ensemble des travaux de maintenance à effectuer sur le ban de la Commune de Donnenheim. L'année 2014 a vu démarrer les travaux du réseau gaz qui aboutiront fin de l'année 2015. Le dossier sera présenté à la Communauté de Communes de Brumath afin que les travaux puissent démarrer rapidement dès le Printemps.

5) Finances de la Commune.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur KAPPS Christophe, Adjoint en charge des finances.

Le but est de présenter le plus simplement possible le fonctionnement, la gestion du budget communal, préparation du budget primitif, vote des taux.

Projection d'une vidéo explicative avec distribution du dossier annexé au présent procès-verbal.

Des explications sont données aux membres du conseil municipal par Monsieur KAPPS Christophe.

6) Orientation budgétaire.

- Chauffage des bâtiments suite à l'arrivée du gaz naturel dans la Commune :

Etude des besoins énergétiques de chaque bâtiment d'ici octobre 2015. Des propositions sont faites : Monsieur HERTZOG Frédéric propose d'installer une climatisation réversible afin que chaque bâtiment soit indépendant. Le chauffage individuel au gaz pour chaque bâtiment pourrait être une solution.

- Aménagement ludique rue des Cigognes :

Un espace d'une dizaine d'ares entre l'école du RPI SUD et le lotissement pourrait être aménagé en espace loisirs pour les enfants. Cet espace possède dans son sous-sol les caissettes de récupération des eaux pluviales du lotissement.

- Aménagement de l'ancienne école :

L'appui d'un architecte aménageur pourrait être demandé pour optimiser le bâtiment ainsi que la cours.

- Installation détecteur de fumée dans l'appartement communal :

Les détecteurs seront installés sous peu par l'ouvrier communal. L'obligation est reportée au 1^{er} janvier 2016.

- Zone de stockage matériel des associations :

Sera étudié en même que l'aménagement de la cours de l'école et du devenir des ateliers communaux actuels.

- Aménagement place de l'Eglise :

La place de l'église est en mauvais état. Un programme quinquennal sera mis en place en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Brumath. Cette place sera réaménagée dans sa totalité avec l'aide de la future agence d'ingénierie technique.

7) Divers.

- a) Planning des Elections Départementales des 22 et 29 mars 2015 :

Monsieur le Maire informe que les 22 et 29 mars 2015 se dérouleront les élections Départementales et rappelle que l'ensemble du Conseil Municipal est cordialement invité à participer au dépouillement à l'issue des votes.

Sous la Présidence du Maire Guy REPP, les différents Bureaux seront ainsi organisés :

Bureau de vote du 22 mars 2015	
8h00 à 10h30	REPP Guy RIBSTEIN Catherine REPP Valentin
10h30 à 13h00	HASE-TARIANT Brigitte HERTZOG Frédéric RIVAUD Benjamin
13h00 à 15h30	GILLIG Thomas RIFF Aurélien SCHISSELE Stéphane
15h30 à 18h00	KAPPS Christophe KAPPS Maxime JAVALOYES Marie-Odile

Bureau de vote du 29 mars 2015	
8h00 à 10h30	REPP Guy RIBSTEIN Catherine HAMM Leslie
10h30 à 13h00	HASE-TARIANT Brigitte HERTZOG Frédéric RIVAUD Benjamin
13h00 à 15h30	GILLIG Thomas RIFF Aurélien SCHISSELE Stéphane
15h30 à 18h00	KAPPS Christophe PIERRON Jérôme JAVALOYES Marie-Odile

b) URBANISME – APPLICATION DU DROIT DES SOLS – ADHESION AU SERVICE DEPARTEMENTAL – CONVENTION :

En date du 15 septembre 2014, le Conseil Municipal a décidé de dénoncer la convention qui lie la commune à la DDT à la date du 1^{er} avril 2015 et de confier au service du Conseil Général du Bas-Rhin, l'exercice des compétences relatives à la délivrance des autorisations d'utilisation du sol et des actes assimilés moyennant une redevance fixée par convention. La convention a été envoyée au Conseil Général semaine 6. Cette dernière sera remplacée prochainement par une adhésion à la future agence technique d'ingénierie publique qui verra le jour en 2016.

Cette agence reprendra les missions suivantes :

- Application du Droit des Sols
- Conseil en aménagement et urbanisme
- Accompagnement technique en aménagement et urbanisme
- Gestion de la paie
- Gestion des listes électorales
- Accompagnement à la conduite d'étude, d'action, de projet d'intérêt intercommunal ou départemental ou l'élaboration d'un projet de territoire

Monsieur le Maire enverra un courrier d'intention d'adhérer à la future agence technique d'ingénierie Publique et y joindra la délibération du Conseil Municipal qui en débattrà lors une prochaine séance.

c) Visibilité – sécurité :

Monsieur le Maire transmet les remerciements de Madame POUSSEREAU au Conseil Municipal pour la sécurisation de l'accès rue des Champs (mise en place d'un panneau virage à droite + élagage du sapin pour une meilleure visibilité).

d) Vérification des points incendie :

La vérification des points d'incendie sera effectuée par le SDEA début 2015.

e) Restauration du mobilier de l'Eglise.

La restauration du mobilier sera finalisée courant du mois de mai 2015. Une inauguration sera programmée en partenariat avec le conseil de fabrique et la commune.

Sur ce, la séance est close à 22h00

NOMS DES ELUS	SIGNATURES
Monsieur REPP Guy	
Monsieur KAPPS Christophe	
Monsieur SCHISSELE Stéphane	
Monsieur RIVAUD Benjamin	
Madame HASE-TARIANT Brigitte	
Madame HAMM Leslie	Arrive au point 3
Monsieur HERTZOG Frédéric	
Monsieur PIERRON Jérôme	Procuration à Mr RIVAUD Benjamin
Monsieur RIFF Aurélien	
Madame RIBSTEIN Catherine	Procuration à Mme HASE-TARIANT Brigitte
Monsieur GILLIG Thomas	Procuration à Mr SCHISSELE Stéphane